Saint Pierre EN FAUCIGNY *Au carrefour de la ville et de la nature*

ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY
Vu pour être annexé
à la délibération n°DC72023-43
du Conseil Municipal
en date du : 22/06/2023

SERVICE JEUNESSE : INFORMATIONS IMPORTANTES CAMPS ETE

Le Service Jeunesse de la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny organise tous les ans 2 camps durant le mois de juillet. Chaque camp dure 5 jours et 4 nuits.

Des dates spécifiques d'inscriptions figurent sur le programme des vacances. La tarification des camps est validée lors d'un conseil municipal. Les tarifs pour l'année 2022/2023 sont fixés à : 150 euros par jeune. Les tarifs 2023 vous seront communiqués après validation du Conseil Municipal.

L'inscription se fait auprès du Service Jeunesse par l'une des personnes suivantes :

- *Parent*
- *Personne qui exerce l'autorité parentale*
- *Tuteur*

Afin de satisfaire les demandes, une échelle de priorité des inscriptions est définie :

- Le jeune n'a pas participé au camp organisé l'année N-1
- Le jeune participe régulièrement à l'activité du service jeunesse par son engagement, sa disponibilité au regard des projets portés par le service jeunesse
- Le jeune et sa famille sont domiciliés sur la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny (un justificatif de domicile peut être demandé)

A L'ISSUE DE LA PERIODE D'INSCRIPTION, LE SERVICE JEUNESSE PEUT CONSTATER QU'IL RESTE QUELQUES PLACES DISPONIBLES. ALORS LE SERVICE JEUNESSE PEUT INFORMER LES FAMILLES DE CES DISPONIBILITES (MAIL, FACEBOOK DU SERVICE JEUNESSE). CES DERNIERES INSCRIPTIONS PEUVENT EXCEPTIONNELLEMENT DEROGEES AUX CRITERES CI-DESSUS.

Ville de Saint-Pierre-en-Faucigny
1 place de la mairie
CS90307 - 74807
Saint-Pierre-en-Faucigny cedex

Tél. 04 50 03 70 23
Fax : 04 50 03 79 95
www.saintpierreenfaucigny.fr
contact@saintpierreenfaucigny.fr

Saint Pierre EN FAUCIGNY *Au carrefour de la ville et de la nature*

Dans tous les cas, le dossier d'inscription devra être à jour (fiche sanitaire, assurance, vaccins) et la famille est à jour de ses règlements. En cas de difficultés financières, nous vous invitons à vous rapprocher de nos services le plus tôt possible.

Un trousseau sera à prévoir pour le départ en camp, il vous sera communiqué au préalable.

Le choix des camps est l'appréciation du service jeunesse. Ils se déroulent à moins de 200 km de la commune ou le trajet ne doit pas excéder 2 heures.

Chaque camp est encadré par 2 agents qualifiés. Ces agents possèdent le plus souvent l'un des titres suivants :

- Brevet d'aptitude, par exemple Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur)
- Qualification certifiée par leur statut d'agent public relevant de l'animation

Le taux d'encadrement règlementaire est d'un animateur pour 12 jeunes. Chaque camp est ouvert pour 16 jeunes maximum.

Le Service Jeunesse dispose d'un véhicule, complété par la location d'un autre véhicule.

Ville de Saint-Pierre-en-Faucigny
1 place de la mairie
CS90307 - 74807
Saint-Pierre-en-Faucigny cedex

Tél. 04 50 03 70 23
Fax : 04 50 03 79 95
www.saintpierreenfaucigny.fr
contact@saintpierreenfaucigny.fr